

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.thononagglo.fr

Le 7 avril 2020



Coronavirus :

Transports urbains et interurbains : une nouvelle adaptation de la fréquence dès le mercredi 8 avril 2020

Thonon Agglomération, en lien avec les entreprises de transport, adapte à nouveau son offre à partir du mercredi 8 avril 2020. Tout en répondant aux mesures de restriction des déplacements et à la forte baisse de fréquentation des réseaux urbains et interurbains, l'agglomération maintient un service qui permette de rejoindre son lieu de travail le cas échéant, ou d'assurer ses déplacements pour des raisons de santé ou alimentaires.

Lignes urbaines (BUT)

Des horaires spéciaux sont mis en place sur l'ensemble des lignes, qui continuent de fonctionner à hauteur de 50 % environ par rapport aux conditions habituelles. Les bus circulent du lundi au samedi uniquement, aux heures de pointe principalement.

La desserte des Hôpitaux du Léman à Thonon-les-Bains reste assurée quotidiennement (sauf dimanche et jours fériés) par les lignes A avec un bus toutes les 40 minutes environ (Ciné Léman/Centre Médical du Chablais) et N (Place des Arts à Thonon/Les Châteaux à Allinges).

La ligne L (Place des Arts à Thonon/Embarcadère d'Evian) offre un premier départ à 4h44 de Thonon-les-Bains pour permettre aux travailleurs frontaliers de rejoindre Lausanne via les navettes lacustres au départ d'Evian - la desserte du Port de Thonon n'étant plus assurée.

Lignes interurbaines

La circulation des cars sur les lignes 131 (Thonon/Saint-Gingolph), 141 (Evian/Annemasse), 142 (Thonon/Bons-en-Chablais), 151 (Thonon/Annemasse) et 152 (Thonon/Douvaine) est maintenue uniquement le matin et le soir aux heures de pointe pour permettre notamment aux personnes en activité de rejoindre leur lieu de travail. Ces adaptations correspondent à environ 35 % de l'offre de transport habituelle.

Tous les horaires sont à retrouver sur des fiches horaires spéciales consultables aux arrêts à partir du mercredi 8 avril 2020 et sur les sites :

- www.thononagglo.fr / Rubrique « Mes déplacements »
- www.leman-but.fr
- www.sat-leman.com

RAPPELS

Achat des titres de transport : la vente de titres à bord des bus et cars est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Pour tout trajet effectué dans la nouvelle Zone 300 en bus, car et/ou funiculaire (secteurs Thonon-les-Bains et Evian), les usagers peuvent obtenir un titre de transport par SMS, par simple envoi du mot-clé « 1H » au 93300 (hors réseau Free).

Montée dans les bus et cars : la montée par les portes arrières des véhicules est rendue obligatoire pour permettre la sécurisation des postes de conduite.

Plus d'informations

- Réseau BUT (bus et funiculaire) : la boutique Transports place des Arts à Thonon-les-Bains est fermée, mais l'accueil téléphonique des usagers reste assuré au 04 50 26 35 35
- Réseau interurbain : SAT : 04 50 71 00 88